

## Réunion du Conseil Consultatif de Quartier N°4. Le 27 juin 2019.

Présent agent : Dimitri Rolet

Présents élus : Estelle Faynot, Peggy Huin, Safi Kada

**Rue du 11 Novembre et proximité : Végétation** : demande de diminution de la haie qui se trouve sur la route nationale qui est trop haute et qui empêche la visibilité. Demander à un habitant de tailler sa haie qui est trop imposante près de l'arrêt en face du stade.

Réponse : La haie a été taillée début juillet mais pour des raisons de sécurité, elle ne peut être plus basse. Un courrier sera envoyé au riverain.

**Prolifération de rats** : il faut sensibiliser les habitants pour ne pas donner à manger aux animaux (chats) et ne pas jeter des déchets tout comme la multiplication des poules nourries à même le sol, cette situation entraîne une présence de plus en plus importante de rats.

Réponse : Proposition de venir chercher des produits à la poste

**Gestion des poubelles** : les nouvelles poubelles individuelles conviennent parfaitement même si certaines personnes ne peuvent les utiliser. Reste le souci que beaucoup d'habitants sortent leurs poubelles le jeudi, voir le mercredi et cela reste ainsi dans la rue.

Réponse : Un courrier sera fait pour leur redonner l'information de les sortir avant le jeudi soir au minimum sachant que le ramassage se fait dans la journée du vendredi.

### **Autres rues du quartiers :**

**Circulation poids lourds** : Il précise que de gros véhicules passent sur la Roger Gaignot depuis 4 jours à une vitesse importante et c'est une situation dangereuse. Il serait nécessaire de le préciser au responsable de l'entreprise. Concernant le carrefour de la fraternité, que ce soit les véhicules légers ou les camions, la tendance est de prendre le rond point tout droit en venant de la rue Albert Poulain, ce qui est très dangereux. Cela s'explique par le fait que le rond point est très étroit et difficile à gérer par de gros véhicules. Il faut absolument sensibiliser les véhicules du danger que représente leur démarche. Cette incivilité est constatée principalement pour des conducteurs jeunes.

Réponse : Un signalement à la PM sera fait en ce sens.

**Passage de Bus** : élément déjà précisé, les bus ont du mal à prendre le virage de la rue Jules Lobet.

Réponse : A ce jour, aucun autre itinéraire possible pour les bus de la restauration scolaire.

**Rue de la fraternité** : il manque logiquement un passage piéton sur la rue de la fraternité sachant qu'il existe 3 passages piétons de chaque côté du rond point sauf à un endroit. Demande déjà faite en 2018.

Réponse : DST ira sur place pour évaluer la situation avec un élu et un référent.

**Rue Jean Jaurès** : Point du le marquage au sol des passages piétons : elle indique le danger important du manque de marquage au sol. Cette situation est très dangereuse et interpelle le maire par rapport à son silence malgré plusieurs demandes. Idem la circulation importante de cette rue et la vitesse souvent constatée font de cette rue un espace dangereux tant pour les écoles, que le centre de loisirs et les habitants.

**Réponse** : D'importants travaux de sécurisation auront lieu entre le 15 août et le 15 septembre 2019 dans cette avenue.

**Parc Solange de Marville** : il serait important que la fontaine puisse être remise en eau pour la beauté du site. C'est la première fois depuis de nombreuses années que la fontaine ne soit pas remise en route.

**Réponse** : Un passage de la commission de sécurité nous a ordonné la fermeture de la fontaine. Aujourd'hui, il est interdit d'avoir des fontaines aussi profondes ce qui est extrêmement dangereux pour les enfants en bas âge. Il a donc été décidé par mesure de sécurité de ne pas la remettre en eau cet été et surtout de la remplir de terre en octobre pour la transformer en massif.

**Cavalcade** : un riverain indique sa surprise d'avoir pu constater que les barrières mises en place pour la cavalcade n'aient pas été enlevées rapidement. Il a fallu qu'il interpelle la commune pour que cela soit fait. Des jeunes sont passés et ont couchés ces barrières sur la route ce qui représentait un danger important. De même il indique avoir été surpris de l'absence de la police municipale lors de cette cavalcade et aussi le fait que la place n'ait pas été totalement bloquée à la circulation toute la journée car plusieurs véhicules ont circulé en fin de journée.

**Réponse** : un arrêté municipal a été établi mais certaines personnes n'ont pas respecté cet arrêté. Pour ce qui est de la police, il n'était pas possible de les faire intervenir par rapport à leur temps de travail planifié. Présence de bénévoles, routes bloquées par des véhicules mis en travers et présence de bénévoles.

**Vente terrain Monsieur Aubry** : est il possible de demander aux futurs acquéreurs de céder à la mairie 1 m suite la rue madeleine Richet pour pouvoir agrandir les trottoirs ?

**Réponse** : La demande a été faite. Refus de la famille et de la future propriétaire.

**Eclairage publique** : Un riverain est contre la démarche d'extinction de l'EP qui prive les habitants de lumière et qui instaure un certain climat d'insécurité.

**Réponse** : Aucune augmentation de l'insécurité ni de la délinquance depuis 2 ans maintenant.

Il indique avoir rencontré le maire qui lui aurait indiqué que la ville pourrait lui installer un éclairage spécifique et répondre favorablement à la gestion des espaces verts devant chez lui.

**Réponse** : Des modifications ont été faites dans la mesure où le vendredi et le samedi l'extinction n'a pas lieu à 23h mais à 1h du matin et en semaine on ouvre à 4h au lieu de 5h. Pour les espaces, il a en effet été indiqué qu'un aménagement serait fait mais la période propice est celle d'octobre 2019. Concernant les espaces verts, il sera toujours tant d'effectuer les travaux mais il faut avant tout gérer la partie maçonnerie La poubelle sera enlevée et remplacée près de la benne enterrée.

**Ramassage des déchets verts** : Peut-on rabaisser l'âge précisé de 75 ans à 70 ans ?

Réponse : c'est une compétence Ardenne Métropole, nous pouvons faire une demande.

**Marquage au sol sur certaines rues** : nécessité de planifier le marquage au sol pour plus de sécurité.

**Stationnement** : camion garé régulièrement sur le trottoir rue Jules Lobet entre le 32 et 34. Il serait important que la police puisse intervenir. Idem rue de la fraternité où plusieurs véhicules sont également garés régulièrement sur le trottoir gênant le passage des piétons.

Réponse : Réflexion pour marquer définitivement les places au sol en octobre. Autre demande envoyé à la PM.

**Le terrain vague** : face au numéro 32 de la rue de la fraternité, la végétation commence à prendre de l'ampleur il faut pouvoir intervenir rapidement pour ne pas gêner les piétons et surtout dans une démarche de propreté de la rue.

Réponse : Courrier fait au propriétaire, si la mairie commence à faire les travaux chez des privés...

**Aires de jeux** : demande pour prendre en considération les différents jeux cassés ou abimés

Réponse : un projet est en cours cet été. Plusieurs jeux vont être changés et adaptés.

**Incivilités** : constat général sur Villers sur les incivilités des habitants tant au niveau de la vitesse que du stationnement, peut-on demander à la police d'intervenir plus objectivement sur ces aspects ?

Réponse : Demande transmise.

**En général** : longue discussion sur la situation de Villers semeuse où la vie y est agréable malgré certains soucis mineurs. Rappel de la permanence du maire lieu de dialogue et d'information pour gérer certaines situations personnelles. Rappel que la commune et le maire ne peuvent intervenir sur des situations entre voisins. Indication que la commune a tenu ses engagements n'augmentant pas les impôts depuis 6 ans malgré des budgets en forte diminution.